

EMPU Pelvoux - Saint Antoine - 05340 Vallouise - Pelvoux  
tel : 04.92.23.42.31 mail : [ce.0050234c@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0050234c@ac-aix-marseille.fr)  
ou [eepu05.pelvoux@ac-aix-marseille.fr](mailto:eepu05.pelvoux@ac-aix-marseille.fr)

EEPU Vallouise - Rue des Chambonnettes - 05290 Vallouise - PElvoux  
tel : 04.92.23.35.36 mail : [ce.0050072b@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0050072b@ac-aix-marseille.fr)  
ou [eepu05.vallouise@ac-aix-marseille.fr](mailto:eepu05.vallouise@ac-aix-marseille.fr)

**Compte rendu du conseil d'école**  
**RPC Pelvoux - Vallouise**  
**Jeudi 6 novembre 2025**

Membres présents :

- Les enseignants : Céline Bony, Brunelle Michel, Samuel Théric, Anne Lambert, Angélique Barnéoud, Amélie Sauvage, Cléo Lhote et Aurore Mathéoud,
  - Les délégués de parents d'élèves : Sidonie Dussol, Lauriane Quantin, Sandrine Dupuis, Julia Campoy, Jenny Pauc
  - Les représentants de la mairie : Madame Le Maire Gaëlle Moreau, Myriam Artaud (SG), Nadine Chaud (périscolaire), Yvette Sémiond (ATSEM).
- Excusé.e.s : Alice Granet ( adjointe), Natacha Longosz ( parent déléguée)

Début du conseil : 18h

**Introduction :**

A chaque premier conseil d'école de l'année en cours il est rappelé le rôle du conseil d'école à l'assemblée. Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. Il est le lieu de dialogue et de décision collective entre les enseignants, les parents et la commune pour tout ce qui touche à la vie de l'école. Il est présidé par la directrice du RPC (regroupement pédagogique communal).

Il a de nombreuses compétences : le conseil d'école est amené à se prononcer sur les principales questions de vie scolaire. Il donne son avis sur les actions pédagogiques mais aussi éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement.

Assistant à cette instance l'équipe enseignante, les représentants de la Mairie (Mme Le maire et ses adjointes), la secrétaire générale et les agents des écoles (ATSEM, Périscolaire), mais aussi les représentantes des parents d'élèves qui ont été élues le 10 octobre.

**1) Bilan de la rentrée**

Sur l'ensemble du RPC (regroupement pédagogique communal), il y a 5 classes : PS/MS/GS 20 élèves avec Brunelle Michel et Cléo Lhote, PS/MS/GS 19 élèves avec Céline Bony, CP/CE1 23 élèves avec Anne Lambert et Angélique Barnéoud, CE2/CM1 20 élèves avec Samuel Théric et CM1/CM2 24 élèves avec Aurore Mathéoud et Cléo Lhote

**-Effectifs et prévisions d'effectifs :**

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
2025-2026	16	11	12	9	14	13	16	15	67 +39= 106
2026-2027	10	16	11	12	9	14	13	16	37+64= 101

Les effectifs remontent cette année, 9 nouvelles inscriptions : 6 en élémentaire et 3 (+2 saisonniers) en maternelle depuis la rentrée 2025.

**- Bilan de la rentrée scolaire**

La rentrée s'est bien déroulée sur les deux sites du RPC. Les adaptations de chacun ont permis un bon fonctionnement de l'équipe de Pelvoux suite aux changements d'enseignante et d'ATSEM en maternelle.

Petit bilan : La mairie a des difficultés à recruter du personnel et organise au mieux les emplois du temps de ses agents pour répondre aux différents besoins des écoles et du périscolaire. Cependant, la succession de plusieurs

ATSEM dans une des classes maternelle, depuis le début de l'année, a été vécu difficilement par les enfants scolarisés en petite section qui ont eu du mal à trouver leurs repères.

Les CP se sont facilement adaptés à leur nouvelle école. La liaison Grande section /CP mise en place favorise leur intégration, les futurs CP ont l'occasion de visiter l'école en fin de chaque année scolaire.

### **- Les évaluations du CP au CM2**

Depuis 6 ans, le ministère a mis en place des évaluations repères obligatoires pour les élèves d'école élémentaire, tous les élèves du CP au CM2 sont concernés.

Dans quels buts ces évaluations repères ont été construites par le ministère?

- Pour les professeurs, accompagner au mieux les apprentissages de tous avec l'équipe pédagogique et situer le niveau des élèves scolarisés du CP au CM2 pour renforcer les fondamentaux ( lire, compter, écrire).

- Pour les parents, identifier les apprentissages à renforcer et les réussites de leurs enfants.

- Pour l'élève, comprendre ses acquis et ses besoins pour s'engager dans les apprentissages.

Les réponses des élèves ont été enregistrées dans une application informatique qui a proposée ensuite une fiche de résultats en mathématiques et français. Les enseignants disposent également d'une synthèse pour la classe. Ces résultats ont été communiqués aux parents de tous les niveaux lors d'un entretien avec l'enseignant(e).

Un retour sur ces résultats a été rendu en conseil des maîtres aux enseignantes des maternelles afin de favoriser la liaison GS/CP, axe de travail de notre projet d'école.

Comme les années précédentes, les enseignants des 3 classes en élémentaire, ont donc mis en place des APC (activités pédagogiques complémentaires) pour les élèves qui montrent des fragilités dans des domaines d'apprentissages fondamentaux. En Grande Section, certains élèves bénéficient aussi de l'APC, dès le début de l'année, pour travailler le graphisme par exemple.

### **-Logistique et entretien**

Nous remercions les agents techniques pour leur disponibilité et aide pour la réalisation de tous les travaux demandés durant l'été et les vacances de Toussaint. Nous remercions également les agents d'entretien pour l'efficacité de leur travail.

## **2) Bilan de la coopérative scolaire :**

Comme chaque année, au mois de septembre, les comptes de la coopérative scolaire de l'année scolaire précédente ont été contrôlés par la directrice et un parent de l'école.

Pour rappel, la coopérative sert à financer les actions culturelles, sportives, ainsi que des projets dans ces domaines ou en découverte du monde (sciences, patrimoine, actions pédagogiques diverses). Elle a permis l'an dernier de financer quelques actions culturelles : sorties cinéma, sorties théâtre, achat de livres pour la bibliothèque, achat de matériel divers pour les projets pédagogiques en sciences et art visuel, la totalité de la nuit en refuge qui a concerné 45 élèves d'élémentaire.

Elle est alimentée par une subvention de la mairie (3000 euros par an) et la participation des familles en début d'année mais aussi par les actions menées par les parents délégués (vente d'objets, vente de gâteaux au marché...). Mais aussi par des dons, l'équipe enseignante remercie vivement un parent d'élève qui a fait don de mille euros. L'action des photos de classes a rapporté plus que l'année dernière , environ 800 euros pour les deux écoles. Le bilan financier de l'année 2024-2025 a été présenté au conseil d'école, aucune remarque à ce sujet.

## **3) Vote et validation du règlement intérieur**

Le règlement intérieur des écoles est un document obligatoire et de référence. Des modifications ont été apportées suite à l'actualisation du règlement type départemental en 2025.

Le règlement intérieur de l'école, qui est le premier vecteur d'un climat scolaire serein pour l'ensemble de la communauté éducative, est établi et revu annuellement par le conseil d'école.

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité, il sera transmis à chaque parent d'élève qui devra en prendre connaissance avec son(ses) enfant(s) et le signer.

En cette journée de lutte contre le harcèlement, la directrice souhaite développer le point 8 du règlement intérieur : la lutte contre le harcèlement.

Le programme pHARe, qui est une des priorités du gouvernement, est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées fondé autour de 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.

3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement : dans un premier temps avec la Méthode de préoccupation partagée.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

Aussi et pour faire lien avec la journée contre le « harcèlement » et pour sensibiliser les élèves de cycle 3 au harcèlement, la gendarmerie d'Embrun interviendra dans l'année dans les deux classes de CE2/CM1 et CM1/CM2.

Aussi les élèves ont répondu à un questionnaire qui permet aux enseignants de repérer des situations de conflits et de mal-être.

Les délégués de parents sont associé à ce programme, tout comme les agents de la commune qui ont le rôle d'informer les enseignants de situations préoccupantes.

Autre point du règlement intérieur abordé : les absences. Il a été fait un rappel réglementaire sur les absences : un constat dans les deux écoles montre une augmentation des absences sur le temps scolaire au mois de mai et en septembre /octobre de l'année 2025. La directrice rappelle les motifs pour absences justifiées et les conséquences sur les apprentissages d'absences longues ou répétées.

## **4) Projets et activités prévus pour l'année**

Dans le cadre des différents parcours d'apprentissages, les équipes enseignantes ont présenté les différents projets de ce début d'année en se basant sur leurs intérêts pédagogiques. L'objectif est de donner plus de sens aux apprentissages et de permettre aux parents et à la mairie de mieux comprendre les démarches, les projets et diverses actions menées en lien avec les axes du projet d'école.

### **Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves**

- ***Cinéma et théâtre***

*Objectifs visés :*

- développer la culture des élèves, et les sensibiliser aux diverses formes d'expression.
- permettre aux élèves d'adopter une attitude de spectateur.

Le partenariat avec le théâtre du briançonnais et le cinéma de l'Argentière se poursuit cette année.

Une représentation a été proposée par le théâtre aux classes maternelles. Les classes assisteront à un autre spectacle en juin, dans le cadre des rencontres de la Haute Romanche. En élémentaire, les élèves assisteront à plusieurs spectacles : entre 2 et 4 selon la classe.

Aussi, tous les élèves participeront à deux ou trois projections au cinéma de l' Argentière qui pourront faire l'objet d'un travail particulier en classe en amont et en aval : travailler le langage, la compréhension, savoir exprimer une opinion, écrire un résumé....

La première projection aura lieu le 13 novembre pour les maternelles et le 20/11 et 28/11 pour les classes des cycles 2 et 3.

Le bilan de l'année précédente en ce qui concerne le parcours culturel et artistique des élèves du RPC a montré qu'ils ont été davantage en contact avec des artistes : « projet artistique » en CP/CE1 par exemple.

- ***Autres projets artistiques et culturels***

Cette année encore l'équipe enseignante privilégiera ce domaine avec un projet en CP/CE1. L'enseignante assistée d'une intervenante travaillera sur le thème de l'alimentation afin de créer un film d'animation. Pour cela, les élèves ont fait plusieurs sorties dans différentes fermes des environs : « L'âne qui bulle » à Vallouise, la ferme du Villard de Vallouise et celle de Villard Saint Pancrace pour découvrir le thème d'étude et se servir de ces découvertes pour créer une histoire qui deviendra un film d'animation.

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 participeront au prix des Incorruptibles.

Toutes les classes du RPC effectuent une visite à la Bibliothèque de Vallouise, en lien avec le travail en littérature effectué en classe.

- ***Projet musical***

Nous travaillons de nouveau cette année avec Vincent, le dumiste (intervenant musique), qui suivra chacune des classes en période 4 et période 5. Le projet de cette année s'articule autour la pratique rythmique et instrumentale. En maternelle, les interventions de Vincent permettront un travail sur le rythme corporel, l'écoute musicale et le chant.

Aussi, nous poursuivrons les chorales d'école .

**Dans le cadre des enseignements fondamentaux :**

- ***La pédagogie des espaces en classes maternelles***

Elle consiste à aménager les espaces par grands domaines d'apprentissages. Des ateliers autonomes ou dirigés y sont proposés, ils sont librement accessibles, les élèves choisissent les ateliers, ils apprennent par eux-mêmes car disposent d'outils pour accomplir la tâche. Aussi cet aménagement favorise la coopération, l'entre-aide et le langage. Les élèves pratiquent ainsi la numération, les formes et mesures, la lecture ou encore la motricité fine et les ateliers sont préparés pour convenir à tous les niveaux, ce qui permet de mélanger les enfants de différentes sections. Une fois l'atelier terminé, l'enfant peut le prendre en photo afin de valider la compétence.

- ***Journal scolaire***

Cette année encore un journal d'école de Vallouise paraîtra chaque trimestre, il s'intitule « Le nouveau Valputien ». Le numéro 1 sera diffusé avant les vacances de Noël dans toutes les familles. Il est aussi publié sur le site de la mairie et mis à disposition à la bibliothèque communale.

Le journal scolaire est une technique qui vise à faire vivre les écrits des enfants car, pour qu'ils aient du sens, il faut qu'ils soient réellement lus et diffusés dans et à l'extérieur de l'école : autres classes, parents... Il sert également de support pour communiquer sur la vie des classes auprès les familles.

- ***Cahier de vie et des apprentissages en maternelle***

C'est une entrée dans l'écrit qui favorise la relation familles-école et qui incite les enfants à s'approprier leurs apprentissages en les évoquant à la maison. Cette année, les enseignantes continuent l'utilisation d'un cahier de vie dématérialisé via l'application Educartable, qui permet une plus grande spontanéité dans la communication avec les parents, une facilité de partage des photos des élèves en apprentissage.

Un cahier de vie format papier est également réalisé dans la classe de Brunelle et Cléo.

- ***Intervenante en anglais***

Nous n'avons pas demandé d'intervenant en anglais cette année.

**Dans le cadre des enseignements transversaux et coopératifs:**

- ***La semaine classes « ouvertes »***

Avant chaque vacances, les classes du CP au CM2 se mélangent pendant la dernière semaine. Chaque enseignant prépare une activité d'apprentissage qu'il propose à tous les élèves de l'école. Cette organisation se mettra en place avant les vacances de Noël. L'objectif est de favoriser l'entraide et la coopération pour travailler le climat scolaire au sein de l'école.

- ***L'école dehors***

C'est un mouvement né suite à la crise sanitaire, il est devenu une méthode d'apprentissage et les professeurs y sont de plus en plus formés. Faire classe *dehors* donne la possibilité d'enseigner des concepts de manière concrète et immédiate, plutôt que de les limiter aux murs d'une salle de classe. Différents moments d'apprentissages y sont organisés : un temps de sciences, de découverte du monde,d'art visuel, un temps d'observation, de lecture....

Le cycle 1 et le cycle 2 en ont fait un bilan très positif pour les élèves et les enseignants en période 1. Pendant l'hiver, les enseignantes ne pratiqueront pas l'école dehors.

## **Dans le cadre du parcours en sciences et développement durable :**

Cette année, le travail en sciences et géographie pour les classes de CP-CE-CM se fera par différents axes tout au long de l'année en complément du travail en classe :

- **Projet de travail et d'étude en partenariat avec le parc national des Écrins :**

Cette année, nous travaillons sur deux thématiques : le cycle 2 sur les mammifères et la flore de notre environnement et en cycle 3 sur l'évolution du climat et le pastoralisme, l'intervention de l'homme sur son territoire. Ce travail s'effectue en collaboration avec Xavier Kieser, garde moniteur du parc des Écrins.

- **Sciences et EDD :**

Une intervention de Gaetan Martinon pour le SMITOMGA est prévue dans chaque classe des deux écoles et est programmée en période 2 afin de répondre aux compétences du parcours citoyen et développement durable.

Les CE2/CM1 et CM1/CM2 ont participé au Village des sciences à Briançon.

Le GSA05 sera à nouveau contacté pour intervenir sur des thèmes en sciences.

## **Dans le cadre du parcours en éducation physique et sportive**

Une séance d'EPS est prévue quotidiennement pour tous les élèves de l'école maternelle. Une compétence différente est travaillée chaque jour, pendant une période.

En élémentaire, 3h hebdomadaires sont enseignées ou organisées différemment selon les périodes.

L'objectif de ces choix d'activités physiques est de faire découvrir aux élèves des pratiques relevant des 4 champs d'apprentissages en EPS : Performance mesurable, Déplacements dans différents environnements, Prestation artistique et/ou acrobatique, Affrontement collectif ou interindividuel.

### **Pour développer ces compétences chez les élèves, le programmation d'école prévoit divers cycles d'apprentissages :**

- **Un cycle escalade** va bientôt débuter (8 séances) pour les élèves de maternelle, encadré par un Moniteur B.E, les enseignantes et des parents agréés. L'objectif est d'apprendre à adapter les déplacements à un environnement vertical.
- **Un cycle Handball** a eu lieu en septembre/octobre, encadré par un intervenant du club de Briançon pour les 3 classes de l'école élémentaire. La pratique d'un sport collectif est essentiel pour le vivre ensemble et le développement des compétences liées au collectif.
- **Ski de fond** : Les classes de CP et CE1 effectueront un cycle de 9 séances de ski de fond après les vacances de Noël. L'encadrement se fera par les moniteurs de l'ESF en plus des enseignants .

Les maternelles feront un stage à la semaine du 19 au 23 janvier, encadré par 4 moniteurs ESF.

Les CE2 et CM feront également un stage de ski de fond les lundis et jeudis, 6 séances encadrées par un entraîneur du club CSPSV2 et un moniteur indépendant.

- **Ski alpin** : les élèves de CE2 et CM pratiqueront le ski alpin lors d'un stage du 2 au 6 février. Un entraîneur du club CSPSV2 interviendra, si disponible, avec le cycle 3. Les élèves de maternelle feront un stage de ski alpin la même semaine.
- **Natation** : L'enseignement de la natation s'organise toujours sous la forme d'un stage de 9 séances sur 3 semaines consécutives. Les classes iront toutes à la piscine cette année en élémentaire, les CM ont bénéficié de cet enseignement en octobre (6 séances) et les CE2/CM1 en novembre, ils ont passé ou passeront le « Savoir nager » pour les CM2 et le test aquatique en CE2 et CM1. Cela leur permettra de faire l'activité kayak prévue en fin d'année scolaire. Les autres classes du RPC iront en mai et juin.
- **Yoga** : un cycle est à nouveau proposé en classe de CP/CE1 et CE2/CM1 avec une intervenante, en lien avec un travail sur l'attention à l'école et la gestion des émotions.

Il est noté que le domaine *Prestation artistique et/ou acrobatique* est difficile à mettre en place par manque d'infrastructures appropriées dans nos écoles.

## **Dans le cadre du parcours santé:**

- **Intervention de l'Infirmière**

L'Infirmière scolaire interviendra sur différentes thématiques en élémentaire et en maternelle:

- PS/MS/GS: hygiène corporelle

- CP/CE1 Anne Lambert: l'alimentation

- CE2/CM1 et CM1/CM2: EVAR (éducation à la vie affective et relationnelle) pour la mise en œuvre du programme national.

## **5) Sécurité à l'école**

Diverses mesures sont prévues pour faire face aux divers risques :

- **Le risque incendie :**

Trois exercices seront proposés dans l'année. Le premier a eu lieu en septembre, le bilan de l'exercice a été transmis à la mairie. Actuellement les procédures d'évacuation sont bien maîtrisées par les élèves. Le second se déroulera en mars.

La directrice reprendra contact avec le commandant du CDIS pour organiser le troisième exercice en période 5 avec les pompiers et aussi sensibiliser les élèves aux risques des incendies.

- **Les risques naturels :**

Tremblement de terre, pollution du fait d'un feu de forêt ou d'un accident de transport de matières dangereuses, événements climatiques importants.

Face à ces risques, l'école dispose d'un plan particulier de mise en sûreté (PPMS) avec des procédures spécifiques de confinement ou d'évacuation. Un exercice sera programmé dans l'année sur la thématique « inondation ».

L'école de Vallouise a rédigé le nouveau PPMS qui se présente sous la forme d'un document unique : risques majeurs et intrusion. La mairie a participé à l'élaboration de ce document afin de réfléchir ensemble à la démarche de communication en cas de situation de crise. La directrice expose l'utilité de transmettre les informations de ce document aux agents du périscolaire.

- **Le risque d'intrusion d'une personne dangereuse dans l'école:**

L'exercice a été programmé avant les vacances de Toussaint dans les deux écoles.

A l'école maternelle, il a été réalisé le 16 octobre et en élémentaire le 13/10.

Deux points sont à noter :

- A Pelvoux une des deux classes ne peut pas fuir.

- A Vallouise il est toujours impossible de déclencher l'alerte.

- **Bilan Général:**

Il a permis de relever quelques dysfonctionnements relatifs aux spécificités de nos anciennes écoles. A l'école de Vallouise il n'y a pas un moyen efficace d'alerter toutes les classes. Le message par téléphone portable a été utilisé mais il n'est pas un moyen fiable .

La directrice de Vallouise demande la mise en place d'une alarme sonore et lumineuse pour distinguer le risque majeur du risque intrusion. Un devis a été demandé dans l'été par la mairie pour équiper l'école de Vallouise d'une alarme spécifique suite à l'auto diagnostique effectué l'année dernière par les référents sûreté de l'Éducation Nationale et de la gendarmerie. Le coût étant très élevé, la mairie cherche une autre solution.

Le portail d'entrée à Pelvoux reste encore problématique, car il ne peut être fermé : cela favorise les entrées sans autorisation et la fréquentation de la cour le week-end par diverses personnes.

Il est rappelé aux parents de ne pas venir chercher leurs enfants en cas de déclenchement réel du PPMS (inondations, intrusion...).

## **Questions/remarques diverses :**

- Du côté des enseignants :

A quel stade se situe le projet de rénovation et construction de la nouvelle école ?

Le permis sera déposé mi novembre et l'architecte des bâtiments de France a rendu son rapport : plusieurs exigences ont été notées et le projet devra s'y conformer.

- La fête de l'école aura lieu le 23 juin 2026

- Du côté des parents

- Pourquoi n'y a t-il plus d'anglais dans la classe de CP/CE1 ? Les enseignantes expliquent que cette année la priorité sera donnée aux apprentissages fondamentaux (lecture, écriture...) et au projet de l'année.
- Est-il possible d'avoir un contact pour la garderie en cas de retard des parents ? Les téléphones de Vallouise vont être changés, une base sera installée au périscolaire pour permettre le contact.
- Le portail de l'école de Pelvoux devait être repeint pour que les enfants puissent faire une fresque dessus et pour une question d'homogénéité avec la plaque dessus (cf dernier conseil d'école). Les services techniques s'en occuperont plus tard.
- Repas du 10/11 : il a été remplacé par un repas froid. Les parents n'ont pas été avertis en amont ce qui interroge plusieurs familles.  
La mairie a prévu cette organisation pour des raisons de logistique car la salle a été occupée le week-end pour la foire au ski et le mercredi 12 novembre pour une autre association. Avec le 11 novembre au milieu, il était compliqué de procéder aux déménagements et aménagements de la cantine. C'est à titre exceptionnel et si cela devait se reproduire alors la mairie informera dans de meilleurs délais.
- La fête de Noël : Cette année les enfants assisteront à un spectacle offert par la mairie. Il n'est pas prévu de réaliser un spectacle par les enfants comme ce fut le cas l'année dernière.

*La séance est levée à 19h50.*

*Prochain conseil d'école le 10 mars 2026 à l'école de Vallouise*

La directrice Aurore Mathéoud